



## COMMUNE DE MALLESFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
30 juillet 2020

**Séance du 04/08/2020**

Membres en  
exercice :  
11

L'an deux mille vingt et le quatre août, à 18 heures 00, le conseil municipal de  
**MALLESFOUGASSE AUGES**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
10

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,  
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,  
Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
11

**Représentés** : Isabelle MAZOYER

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Dominique ARCIDIACONO

### Délibération n°D\_2020\_038

#### Commission de contrôle des listes électorales : désignation d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet relatif à la  
commission de contrôle des listes électorales et rappelle qu'une commission  
de contrôle est instituée dans chaque commune depuis le 1er janvier 2019.

Elle est composée :

- \* d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, prêt à participer aux  
travaux de la commission ;
- \* d'un délégué de l'administration désigné par Monsieur le Préfet ;
- \* d'un délégué du Tribunal désigné par Monsieur le Président du Tribunal  
judiciaire de Digne les Bains.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres  
présents :

- **DESIGNE** Madame Marie MUNUERA, 1ere conseillère municipale dans  
l'ordre du tableau, prête à accepter cette mission.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

